

Club de Tennis de Table d'Elancourt

TOURNOI de TENNIS de TABLE René Rey - ELANCOURT

Tournoi National B Homologué n°1655 / 2023 - B

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

Le C.T.T. Elancourt organise les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023, un Tournoi National B homologué de Tennis de Table, ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT, doté de coupes et de dotations d'une valeur **Inférieure à 3000 euros**.

Le tournoi se déroulera sur 32 tables au **Palais des Sports des 7 Mares à Elancourt (Yvelines)**

Accès par la rue de la Beauce à MAUREPAS.

R E G L E M E N T d u T O U R N O I

Article 1 : Juge Arbitre du tournoi : **M. Jean-Paul CHOUVIAC JA3**

Organisateur : **C.T.T. Elancourt**

SPIDDEUR : **Aurélié PAINÉAU**

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (2023/2024) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2023/2024. »

Article 2 : Tableaux et Heures de fin d'inscription et de pointage

Samedi 16 septembre 2023

Dimanche 17 septembre 2023

9h00 Tableau A Seniors C5 à C6 < 700 pts

9h00 Tableau Z Seniors C5 à C5 < 600 pts

10h20 Tableau B Seniors C5 à C8 < 900 pts

10h20 Tableau Y Seniors C5 à C7 < 800 pts

12h00 Tableau C Seniors C5 à C10 < 1100 pts

12h00 Tableau X Seniors C5 à C9 < 1000 pts

14h50 Tableau D Seniors C5 à C12 < 1300 pts

13h40 Tableau W Seniors C5 à C11 < 1200 pts

09h00 Tableau E Seniors C5 à C14 < 1500 pts

09H00 Tableau V Seniors C5 à C13 < 1400 pts

10h20 Tableau F Seniors C5 à C16 < 1700 pts

10h20 Tableau U Seniors C5 à C15 < 1600 pts

12h00 Tableau G Seniors C5 à C18 < 1900 pts

12h00 Tableau T Seniors C5 à C17 < 1800 pts

16h35 Tableau H Seniors C5 à C21 < 2200 pts

16h00 Tableau S Seniors non numéroté

13h40 Tableau I Seniors Dames < 1000 pts *

* Un tableau I exclusivement féminin, conformément à l'article IX.104 des Règlements sportifs est ouvert

Début des tableaux : 25 minutes après la clôture des inscriptions.

Les joueuses et joueurs ne pourront s'inscrire que dans 2 tableaux consécutifs par jour, (les joueuses/joueurs éliminés des tableaux du jour sous réserve de place disponible auront la possibilité de s'inscrire sur place à un tableau supplémentaire):

- le samedi : A,B ou B,C ou C,D ou D,E ou E,F ou F,G ou G,H
- le dimanche : S,T ou T,U ou U,V ou V,W ou W,X ou X,Y ou Y,Z
- pour les dames < 1000 pts le tableau I est obligatoire le samedi (avec 1 tableau consécutif C ou D)

Les tableaux sont ouverts uniquement aux licences traditionnelles, la participation des jeunes dans les tableaux seniors est soumise aux règlements de la FFTT pour la saison 2023/2024

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points portés sur la licence de la 1 ère Phase de la saison 2023/2024.

La participation est interdite aux licenciés des fédérations affinitaires et associées sélectionnés par ces fédérations pendant ce week-end.

Article 3 : Le nombre MAXIMUM de joueurs (joueuses) admis par tableau est de :

- . 24 pour le tableau dames I
- . 48 pour les tableaux A,B,C,D,E,F,G,H,T,S,U,V,W,X,Y,Z

Un joueur peut participer à 2 tableaux MAXIMUM chaque jour (3 sous réserve qu'il soit éliminé des autres tableaux)

Règle de priorité en cas de dépassement du nombre de joueurs MAXIMUM dans un tableau :

- 1 - Joueurs (joueuses) inscrits au plus tard le jeudi 14 septembre 2023
- 2 - En cas d'égalité, sélection par le plus grand nombre de points sur la licence.
- 3 - Si l'égalité persiste, tirage au sort parmi les joueurs ayant le même nombre de points.
- 4 - S'il reste encore des places, il sera procédé de la même manière avec les inscriptions après le jeudi

Article 4 : Pendant le tournoi des balles blanches plastiques homologuées ITTF *** fournies par l'organisateur moyennant une caution de 1€ restituable seront utilisées, de ce fait les maillots « Blancs » sont interdits.

Article 5 : Les inscriptions devront être réalisées par Internet via le site <http://www.ctte.fr>

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE

Article 6 : Les droits d'engagements sont fixés à 8 Euros par tableau, paiement uniquement par CB (carte bancaire) sur le site www.ctte.fr

L'inscription est validée uniquement après paiement des tableaux concernés

En cas d'impossibilité de participer au Tournoi : possibilité d'annuler sa participation et de se faire rembourser les frais d'inscription jusqu' à 1 semaine avant le tournoi (sans justificatif) avant le samedi 8 septembre 2023 par mail auprès de ctte.tournoi@gmail.com

Article 7 : Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 (ou de 4 éventuellement pour les dames), avec qualification de 2 joueurs. Les qualifiés rentrent dans un tableau à élimination directe selon le tirage au sort dit « international »

Article 8 : Horaires d'ouverture de la salle : Samedi : 8h00 ; Dimanche : 8h00, le tournoi se déroulera sans interruption

Horaires maximum du début de finales : Samedi : 23 h 00, Dimanche : 23 h 00

Article 9 : Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs dans l'aire de jeu.

Article 10 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 11 : Les joueurs devront se présenter à la table de pointage dès leur arrivée dans la salle, munis de leur licence et être en règle avec la certification médicale.

Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 minutes après l'appel de son nom pour disputer une partie.

Aucun délai ne sera accordé pour 2 parties consécutives dans 2 tableaux différents.

Article 12 : Chaque joueur sera tenu d'arbitrer en poule de qualification ; le perdant du Tableau à élimination directe sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 13 : Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

Article 14 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi.

Article 15 : Tout joueur ou accompagnateur participant à ce tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse et médias divers)

Article 16 : Les tirages au sort publics de mise en poule auront lieu à la table du juge arbitre $\frac{1}{4}$ d'heure avant le début des poules et à la fin des poules pour le tableau à élimination directe de chaque tableau conformément à l'article IX.111 des Règlements

Article 17 : Les participants seront tenus de respecter les mesures sanitaires définies par les organisateurs. A noter qu' en cas d'annulation du tournoi, les frais d'inscription des joueurs seront entièrement remboursés. Les mesures sanitaires officielles seront rappelées à chaque participant et appliquées

Article 18 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 19 : L'organisateur du tournoi ne fournit pas les balles, les joueurs devront donc prévoir d'apporter leurs balles

RECOMPENSES

1 Coupe au vainqueur - Dotations jusqu'en Demi finale

	Vainqueur	Finaliste	Demi-Finaliste
Tableau A	40 €	20 €	10 €
Tableau B	40 €	20 €	10 €
Tableau C	60 €	30 €	15 €
Tableau D	60 €	30 €	15 €
Tableau E	80 €	40 €	20 €
Tableau F	100 €	50 €	25 €
Tableau G	120 €	60 €	30 €
Tableau H	180 €	90 €	40 €
Tableau I	60 €	30 €	15 €

Tableau Z	40 €	20 €	10 €
Tableau Y	40 €	20 €	10 €
Tableau X	60 €	30 €	15 €
Tableau W	60 €	30 €	15 €
Tableau V	80 €	40 €	20 €
Tableau U	100 €	50 €	25 €
Tableau T	120 €	60 €	30 €
Tableau S	160 €	80€	40 €

IMPORTANT : Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60% du nombre maximum du tableau, sinon la valeur des dotations sera réduite de 50%.

Exemple : Tableau H dotations 180 €, 90 €, 40 € seront ramenées à 90 €, 45€, 20 €.